

Caractéristiques de la zone de baignade

Nom de la baignade : Presqu'île de Larzicourt

Commune : Larzicourt
Département : Marne
Région : Champagne-Ardenne

Personne responsable de l'eau de baignade : Maire de Larzicourt

Responsable opérationnel et administratif : Syndicat du Der

Plage surveillée par les MNS :

- Période de surveillance : du 1^{er} juillet au 31 Août
- Heures de surveillance : de 11h à 12h et de 14h à 18h50

Schéma de la zone de baignade



Historique de la qualité de l'eau de baignade (Directive 2006/7/CE)

Année	2017	2018	2019	
Classement				 Excellente qualité  Bonne qualité  Qualité suffisante  Qualité insuffisante

Informations pratiques

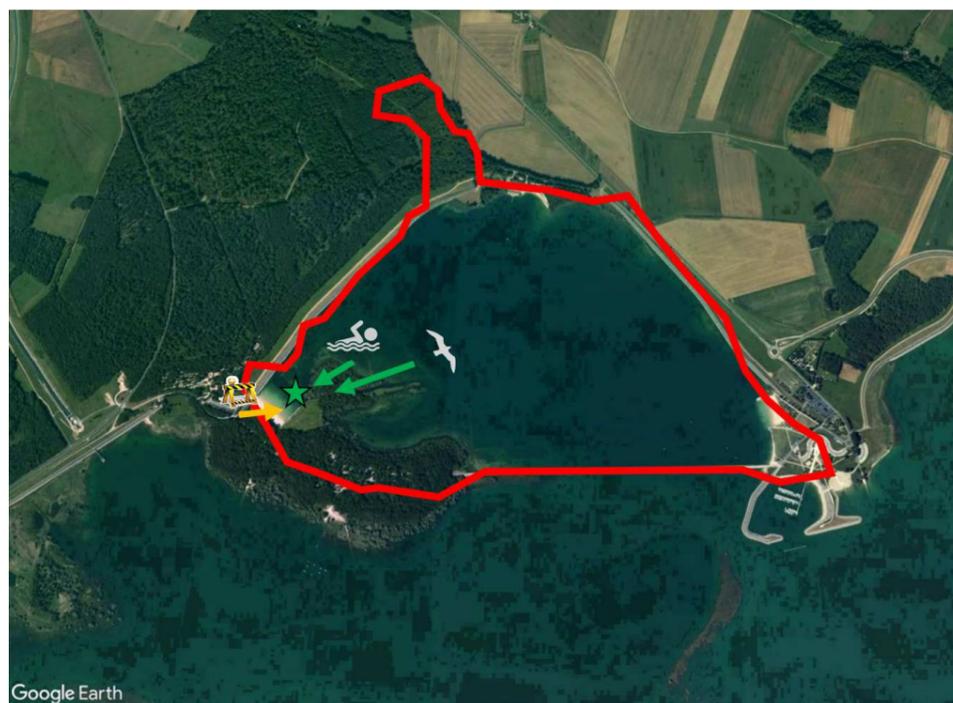
Plage interdite aux animaux en période estivale

Présence d'espaces de loisirs

Présence de douches et sanitaires gratuits

Site accessible aux personnes à mobilité réduite

Cartographie des risques bactériologiques du périmètre immédiat de la zone d'étude



-  Pollution induite par les baigneurs
-  Pollution induite par les oiseaux
-  Point sensible assainissement : PR Larzicourt

Importance de la source potentielle de pollution

-  Faible
-  Modéré
-  Significatif

Impact possible sur la qualité des eaux de baignade

-  Faible
-  Modéré
-  Significatif

Inventaire des sources potentielles de pollution et mesures de gestion associées

Diagnostic			Gestion préventive des pollutions		Plan d'actions
Principales sources de pollution inventoriées	Impact connu ou estimé à ce jour	Distance de la zone de baignade	Indicateurs suivis et seuils d'alerte	Mesures de gestion préventive mises en place	Principales mesures de réduction des pollutions à mettre en place
Fréquentation de la plage	Faible	0 m	Surveillance bactériologique réglementaire au niveau de la zone de baignade (ARS)	Présence de douches et WC au niveau de la zone de baignade Comptage du nombre de baigneurs par jour	Sensibiliser les baigneurs à la prise de douche avant la baignade
PR Larzicourt	Moyen	1 km (à proximité de la plage)	Surveillance des déversements Contrôle bactériologique réglementaire au niveau de la zone de baignade (ARS)	Alarme téléphonique Réseau séparatif en bon état	Mise en place du télécontrôle au niveau de ces installations
Cyanobactéries	Faible	0 m	Contrôle réglementaire au niveau de la zone de baignade (ARS)	Informations du risque au public et formation des MNS	Détection visuelle quotidienne en saison estivale pour détecter des efflorescences et déclencher des analyses en laboratoire Recherches des causes environnementales via des campagnes de mesure.
Dermatite du baigneur	Moyen	0 m	Présence de canards contaminés et/ou de cas avérés de contaminations de baigneurs	Faucardage raisonné Ramassage régulier des poubelles Vidange du lac	Sensibiliser les usagers aux conséquences du nourrissage des animaux Prévoir suffisamment de poubelles pour limiter les déchets sauvages + couvercles

